



La police de Jacmel a procédé, jeudi 18 juin, à l'arrestation de 4 personnes lors d'une manifestation organisée par des bandes à pied, qui réclamaient du ministère du tourisme et de la mairie les résultats du concours carnavalesque de 2015.

Ces personnes sont accusées d'avoir vandalisé le Convention Center situé au bas de la ville.

Elles ont été auditionnées, vendredi, par le commissaire du gouvernement de Jacmel, Me Antoine Jean Fehaud. Le dossier a été transféré au correctionnel.

A noter que les protestataires entendaient réclamer aussi, les primes prévues qui sont de deux cent mille Gourdes pour le premier, 150 mille Gourdes pour le deuxième, et 50 mille Gourdes pour le troisième.